



INFOS

ADZRP

INFOS ADZRP n° 65 SEPTEMBRE 2015

<http://adzrp.e-monsite.com>

<https://coordinationseveso.wordpress.com>

REUNION PUBLIQUE DE RENTREE

Mardi 15 SEPTEMBRE 19 heures 30

Salle polyvalente - Mairie de Donges

Les sujets à l'ordre du jour :

P.A.R.I

Programme d'Accompagnement
au Risque Industriel

TRAVAUX sur l'Aéroport de Montoir.

Quelles conséquences ?

VOIE FERREE

Compte rendu de la rencontre du 22 juillet
avec Représentants de 3 ministères
(Economie, Finances, Ecologie)

PPRT et SEVESO 3

Sécurité des Sites SEVESO
Le Droit de Savoir

QUESTIONS DIVERSES



QUELQUES NOTES

VOIE FERREE :

Les prochaines semaines seront marquées par différentes réunions dites de concertation organisées par les responsables de SNCF Réseau et les représentants de l'Etat.

Une Période d'information sera suivie d'une période de concertation dès la mi-septembre.

Dans le courrier daté du 21 juillet 2015, le Préfet reconnaît de fait que le « tracé est certes situé en zone de risque, mais dans des zones d'intensité et de probabilité moindres quant à possibilité d'un accident majeur ».

Il ne peut ignorer, au regard des catastrophes récentes (notamment celle de TIANJIN) que l'improbabilité n'est pas synonyme d'impossibilité.

Par ailleurs, avancer comme argument que le « tracé prévu générera un gain de temps pour les usagers avec un rapprochement de la gare par rapport au bourg » porte à sourire.

La question qui se pose est de savoir si nous laissons des riverains subir de nouvelles nuisances en acceptant le projet du détournement de la voie ferrée en zone dangereuse ?

P.A.R.I. :

L'absence de réponse du prestataire P.A.R.I. à notre courrier en date du 22 avril est-il le signe d'un embarras certain ?

Quelle suite a été donnée aux quelques visites des diagnostiqueurs ?

Où en sont les promesses de prises en charge financière des travaux ?

LE DROIT DE SAVOIR :

Les « attaques de nature terroriste » perpétrées contre plusieurs sites à risques au cours de l'été, les exactions commises démontrent leur perméabilité et leur fragilité face à des initiatives criminelles. Pour les habitants proches des installations Seveso, pour les salariés qui y travaillent, la question de la protection de ces sites se pose de manière urgente.

C'est le sens du courrier adressé par nombre d'associations de défense des riverains au Préfet de leur région.

L'instruction ministérielle publiée le 30 juillet à l'attention des préfets précise les mises en œuvre opérationnelle des actions décidées notamment une inspection de chaque établissement Seveso avant la fin 2015 et l'accélération de l'élaboration des PPRT.

Dans un article adressée à la Presse le 13 août intitulé « les PPRT ne font pas le poids », la coordination nationale posait la question de l'efficacité des PPRT face à des événements de la gravité de TIANJIN. Elle ajoutait que la vie d'autrui est gravement menacée autour de ces zones à risques.



CHIFFRES, STATISTIQUES, CONSTATS

Dans documents du Commissariat Général au Développement Durable , extraits.

► Enquête octobre 2013

Résultats portant sur 4023 enquêtés (18 ans et plus).

Sentiment d'exposition aux risques environnementaux.

- une grande majorité des personnes exposées aux Risques Industriels ignorent ou minimisent ces problèmes.
- une large partie de la population attend des pouvoirs publics que ce soient eux qui œuvrent à la protection des biens et des personnes.
- 32,3 % des personnes résidant dans une commune exposée à des risques industriels déclarent avoir le sentiment d'être exposés à des risques industriels liés à la présence d'installation chimique.
- 16,3 % des personnes résidant dans des communes peu ou pas exposées à des risques industriels déclarent pourtant avoir le sentiment d'être exposées à ce type de risques.
- chez les personnes conscientes de l'existence de risques technologiques près de chez eux, on observe qu'un tiers d'entre eux déclarent ne pas avoir eu le choix d'habiter ailleurs.
- les médias s'imposent comme la principale source d'information pour les 3/4 des français (76%), un peu moins de un sur deux cite internet : (2/3 pour les 18-24 ans -1/4 pour les personnes âgées de 65 et plus)

Si on prend en considération les revenus :
 Si moins de 1200 €/mois : 65 % des enquêtés citent les médias, 40 % internet.
 Si 3000 € et plus/mois : 82 % médias, 52 % internet

Connaissances des dispositifs de prévention des risques naturels et technologiques mis en œuvre par les pouvoirs publics.

- plus des 2/3 des Français déclarent ne pas avoir entendu parler des dispositifs de prévention mis en œuvre par les pouvoirs publics.
- 1/3 des personnes exposées à un risque industriel et ayant connaissance des préconisations n'envisagent pas d'en tenir compte car elles n'en voient pas l'intérêt.

► Enquête juillet 2015

Les français face aux risques environnementaux

- 40 % des enquêtés (métropole) considèrent que c'est surtout aux pouvoirs publics d'agir pour éviter ou limiter les éventuels dégâts.

Niveau d'études = ou inférieur au BAC choisissent la réponse « à chacun d'agir ». C'est 2 à 6 points de plus que ceux qui ont un niveau d'étude supérieur Bac + 3.

Revenus : Moins de 1200 €/ mois : 28 % pensent que l'anticipation du risque relève de la responsabilité individuelle.
 Plus de 3000 € : 17 %

Opinion sur l'efficacité du cadre réglementaire de prévention des risques.

- généralement les personnes interrogées se montrent relativement critiques.
- Tous risques confondus, près de 14 000 opinions ont été formulées face à cette question.
- Dans 4 % des cas, aucune réponse n'a été donnée.
- Pour le reste, 30 % des enquêtés estiment que les lois et les réglementations existantes protègent efficacement les biens et les personnes face aux risques environnementaux tandis que 66 % ne le pensent pas.

QUI EST L'AUTEUR DE CES REFLEXIONS ? Extraits

...« L'emprise de l'homme sur la nature est devenue telle qu'elle comporte le risque de destruction de la nature elle-même. Il est frappant de constater qu'au moment où s'accumulent et se diffusent de plus en plus les biens dits de consommation, ce sont les biens élémentaires les plus nécessaires à la vie, comme l'air et l'eau, qui commencent à faire défaut. La nature nous apparaît de moins en moins comme la puissance redoutable que l'homme du début de ce siècle s'acharnait encore à maîtriser, mais comme un cadre précieux et fragile qu'il importe de protéger pour que la terre demeure habitable à l'homme.

C'est en grande partie la conséquence d'un développement urbain qui a atteint des proportions alarmantes et préoccupe tous les responsables.

Dans l'entassement des grandes agglomérations, l'homme se voit accablé de servitudes et de contraintes de tous ordres qui vont bien au-delà des avantages que lui apportent l'élévation du niveau de vie et les moyens individuels ou collectifs mis à sa disposition. Il est paradoxal de constater que le développement de l'automobile, par exemple, dont chacun attend la liberté de ses mouvements, se traduit en fin de compte par la paralysie de la circulation.

... Plus que la science fondamentale dont rien ne peut arrêter le développement, ni contrôler les orientations, c'est de la technologie qui en procède qu'il est possible d'orienter les applications afin de

mieux les adapter à l'homme et à son besoin de bonheur. Il faut créer et répandre une sorte de «morale de l'environnement» imposant à l'État, aux collectivités, aux individus, le respect de quelques règles élémentaires faute desquelles le monde deviendrait irrespirable.

Il s'ensuit que le rôle des pouvoirs publics ne peut aller qu'en s'étendant, car c'est à eux qu'il convient d'édicter les règles et de prononcer les interdictions. Mais l'application de ces règles ne peut être laissée à la seule discrétion des fonctionnaires ou des techniciens. Dans un domaine dont dépend directement la vie quotidienne des hommes, s'impose plus qu'ailleurs le contrôle des citoyens et leur participation effective à l'aménagement du cadre de leur existence.

...De même, la France et les États-Unis, dans leurs accords récents pour développer leur coopération scientifique et technique, ont à juste titre placé au premier rang des problèmes qui leur paraissent requérir une action commune, ceux de l'urbanisme, de la lutte contre la pollution, de l'aménagement des transports. En développant une coopération qui ne comporte, bien entendu, aucune exclusive, nos deux pays donneront un exemple dont je souhaite qu'il soit suivi.

...Quelle vision mieux que celle-là, étrange et pourtant familière, pourrait nous donner conscience de la précarité de notre univers terrestre et des devoirs de solidarité qu'implique la sauvegarde de la maison des hommes. »

Ce discours a été prononcé le 28 février 1970 à CHICAGO au dîner de l'Alliance française lors du voyage de Georges Pompidou aux États-Unis. Il a pour thème principal l'environnement.



Quels changements depuis cette date il y a 45 ans ?